

Image not found or type unknown



Transport scolaire,mineur se voit refusé l accès au bus

Par **mickael52**, le **21/06/2014** à **14:51**

notre enfant de 12 ans c est vu refusé l accès du bus en tant que voyageur commercial pour se rendre a son college et c est vu abandonné a 6km de son domicile et 7km de son college,il avait oublié son cheque pour regler la somme de 14,30eur pour 10 voyages,sa carte etait perimé depuis la veille et fallait donc la renouveler.la conductrice l a donc empeche de monter et la laissée comme ca au bord de la route sans nous prevenir et sans alerter le conseil general.y a t il une loie qui inerdit un tel acte pour proteger les mineurs